



Règlement des compétitions du Comité Départemental 2019

- ✓ *CHAMPIONNAT 22 PAR EQUIPES DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL SENIORS DAMES & SENIORS MESSIEURS*
- ✓ *RENCONTRES INTERCLUBS FEMININES (RIF 22)*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL DAMES ET MESSIEURS*
- ✓ *COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL*
- ✓ *RENCONTRES INTER ECOLES DE GOLF*
- ✓ *REGLEMENT MINI-TOUR*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 PICT AND PUTT JEUNES*
- ✓ *RENCONTRES DEPARTEMENTALES PICT AND PUTT U10 et U12*
- ✓ *CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL JEUNES*



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR PAR EQUIPES DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 10 MARS 2019 au golf de SAINT-CAST

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 joueuses par équipe Dames + 4 remplaçantes éventuelles• 6 joueurs par équipe Messieurs + 6 remplaçants éventuels <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire de santé enregistré à la FFGolf .</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play brut / 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères Blancs pour les Messieurs</p> <p>Le tirage des départs est fait dans l'ordre des résultats de l'année précédente avec le 1^{er} départ à 08H30.</p> <p>Les horaires de départs seront disponibles à partir du vendredi soir précédent l'épreuve.</p> <p>Ordre de jeu : Les joueu(rs)ses porté(e)s sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.</p>
Classement	<p>Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames</p> <p>Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs.</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mardi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: 390 Euros par club pour l'ensemble des compétitions par équipes organisées par le Comité Départemental pour l'année en cours.</p> <p>Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL SENIORS DAMES et SENIORS MESSIEURS

MARDI 9 AVRIL 2019 au golf de PLENEUF VAL ANDRE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département.</p> <p>Messieurs seniors 1 ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition</p> <p>Messieurs vétérans ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition</p> <p>Dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition</p> <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play / 18 trous. Classement en brut.</p> <p>En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS</p> <p>Seniors et Vétérans Messieurs: Boules jaunes</p> <p>1ère série : index jusque 15,4</p> <p>2ème série : index à partir de 15,5</p> <p>Séniors Dames : Boules rouges</p> <p>1ère série : index jusque 15,4</p> <p>2ème série : index à partir de 15,5</p> <p>L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription</p> <p>Ordre des départs: dans l'ordre décroissant des index et par séries (2^{ème} puis 1^{ère}).</p> <p>Nombre d'inscrits limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mardi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: 23 Euros. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor</p>
Qualification Championnat de Bretagne	<p>Chaque département qualifie 50 joueurs et joueuses au prorata des participants effectifs dans chaque <u>catégorie</u></p> <p>Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne de l'année précédente, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



RENCONTRES INTERCLUBS FÉMININES DES CÔTES D'ARMOR (RIF 22)

RÈGLEMENT SAISON 2019

OBJECTIFS : Promouvoir le golf féminin en :

- Permettant aux joueuses de tout handicap de jouer sur différents terrains des Côtes d'Armor
- Proposant un tarif attractif,
- Programmant les compétitions le samedi pour permettre aux femmes qui travaillent de participer
- Créant une dynamique de club grâce à l'établissement d'un classement général interclubs.

INSCRIPTION et RENCONTRES :

INSCRIPTIONS		DATES	GOLFS	Ordre départs des séries
- de 18 ans	+ de 18 ans			
10€ à l'année	30€ à l'année	Samedi 16 MARS	Saint Samson	1-2-3
5€ à chaque participation. Chèque à l'ordre du CD 22	10€ à chaque participation. Chèque à l'ordre du CD 22	Samedi 27 AVRIL	Ajoncs d'Or	2-1-3
		Samedi 15 JUIN	Sables d'Or	1-2-3

Chaque club adressera la fiche d'inscription annuelle, avec les chèques des joueuses à la responsable départementale de la RIF.

Les inscriptions à chaque rencontre se feront au plus tard le tard **le samedi précédent** par l'**extranet** ou à l'aide de la fiche d'inscriptions.

FORMULE DE JEU:

Les compétitions compteront pour l'index. **Toutes les séries joueront en stableford**

Les séries seront équilibrées, avant la première compétition, en fonction du nombre et de l'index des joueuses inscrites.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année. Les joueuses seront, pour chaque rencontre, inscrites dans la série qui correspond à la valeur de leur index à la date limite de l'inscription de la rencontre.

CLASSEMENTS :

A chaque rencontre : 1 prix brut dans chaque série, 3 prix nets dans chaque série

Classement général : Cumul des points acquis à chaque rencontre. En cas d'égalité de points au classement général de deux ou plusieurs joueuses, c'est la dernière compétition qui fera la différence, puis l'avant dernière etc...

REMISE DES PRIX : à l'issue de la dernière rencontre, cette remise des prix se fera au Kasino des Sables d'Or au cours d'un **APERITIF DINATOIRE**. (Les prix étant gardés pour les absentes).



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 19 MAI 2019 au golf des SABLES D'OR

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département. Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	Stroke-play brut / 18 trous. Messieurs : 1 ^{ère} série : index inférieur à 8,5 marques blanches 2 ^{ème} série : index de 8,5 à 18,4 marques blanches 3 ^{ème} série : index de 18,5 à 35 marques jaunes Dames : 1 ^{ère} série : index inférieur à 11,5 marques bleues 2 ^{ème} série : index de 11,5 à 26,4 marques bleues 3 ^{ème} série : index de 26,5 à 35 marques rouges L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription Ordre des départs: dans l'ordre décroissant des index et par séries (3 ^{ème} , 2 ^{ème} puis 1 ^{ère}). 1 ^{er} départ à 8h00 Nombre d'inscrits limité à 110. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le lundi précédent la compétition. Droits d'engagement: 23 Euros pour les adultes, 10 Euros pour les moins de 20 ans. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor
Qualification Championnat de Bretagne	Sont qualifiés pour le Championnat de Bretagne individuel : <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : les 20 meilleurs scores et aequo des deux premières séries confondues• Dames : les 6 meilleurs scores et aequo des deux premières séries confondues Les joueuses et joueurs "élites" sont qualifiés d'office, ainsi que des joueurs qui ont participé aux championnats de Bretagne de l'année précédente et qui n'ont pas pu participer à ce championnat départemental parce qu'ils ont joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...).
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.



COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019 au golf de LANCIEUX

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain 6 joueurs par club :</p> <ul style="list-style-type: none">• Si possible le PRO du club• Minimum 2 femmes• Le total des index des 6 joueurs doit être supérieur à 80,0• Index maximum des joueurs : 32,0 à la date limite d'inscription <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play 18 trous : 9 trous + Picht and Putt.</p> <p>Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères blanc pour les Messieurs</p> <p>Classement : Addition des 2 meilleurs scores brut et des 3 meilleurs scores net (pas de cumul).</p> <p>Si le pro participe son score sera automatiquement pris en brut</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte en net, puis de la meilleure carte en brut, etc</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mardi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: Aucun (compris dans le forfait annuel)</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



REGLEMENT DES RENCONTRES INTER ECOLES DE GOLF 2019

Catégories d'âges concernées	Ecoles de Golf du département. Filles et Garçons catégories U10, U12, et U14, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif ou questionnaire médical validé.														
Objectif	Faire jouer les jeunes, les faire jouer en équipe et donner le goût à la compétition.														
Dates et lieu	<p style="text-align: center;"><i>DIMANCHE 3 FEVRIER aux AJONCS D'OR et</i></p> <p style="text-align: center;"><i>?????</i></p> <p>Ces rencontres servent de qualification pour le trophée régional des Ecoles de Golf qui se déroulera à Rennes le samedi 15 juin.</p>														
Critères de participation	L'équipe sera composée de 6 joueurs : 2 U10, 2 U12 et 2 U14. Age et la limite d'index : le jeune sera « autonome »														
Organisation Formule de jeu	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"><thead><tr><th>Catégorie</th><th></th><th>Garçons</th><th>Filles</th></tr></thead><tbody><tr><td>U14</td><td rowspan="3" style="text-align: center;">9 trous en simples match play brut</td><td>Jaune</td><td>Rouge</td></tr><tr><td>U12</td><td>Rouge</td><td>Violet</td></tr><tr><td>U10</td><td>compact</td><td>compact</td></tr></tbody></table> <p>Les longueurs sont celles préconisées par la FFG pour les jeunes (voir vademecum). Pour chaque match individuel, le jeu se déroule jusqu'au 9^{ième} trou afin de comptabiliser le nombre de trous gagnés par joueur. Rencontre gagnée = 2 points. Rencontre à égalité = 1 point pour l'équipe</p>	Catégorie		Garçons	Filles	U14	9 trous en simples match play brut	Jaune	Rouge	U12	Rouge	Violet	U10	compact	compact
Catégorie		Garçons	Filles												
U14	9 trous en simples match play brut	Jaune	Rouge												
U12		Rouge	Violet												
U10		compact	compact												
Classement	L'école de golf gagnante sera celle qui aura totalisé le plus de points après toutes les rencontres.														
Inscription	Les inscriptions se font par mail au plus tard le samedi 20 janvier auprès du CD22.														
Accompagnateurs	Les accompagnateurs, parents, grands-parents, entraîneurs, etc. sont les bienvenus mais ne devront pas donner de conseils et rester à distance.														



REGLEMENT DES RENCONTRES MINI-TOUR GOLF 2019

Catégories d'âges concernées	Filles et Garçons catégories U12, U14, U16 et U18, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif ou questionnaire médical validé.														
Objectif	Faire jouer, donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs, détecter les potentiels et participer à la sélection pour le championnat de Bretagne (catégories U12,U14 et U16).														
Dates et lieu	<p style="text-align: center;"><i>DIMANCHE 17 MARS 2019 à PLENEUF VAL ANDRE</i></p> <p style="text-align: center;"><i>SAMEDI 13 AVRIL 2019 à SAINT CAST</i></p> <p>Ces « mini tours » « 18 trous » ainsi que les 2 tours du championnat départemental servent de support pour la qualification aux championnats de Bretagne.</p> <p>Dans la mesure du possible, les départs se feront à partir de 9h30.</p>														
Critères de participation	Age et la limite d'index Cadets et Minimes:<25 Benjamins: <35 U 12: <45														
Organisation Formule de jeu	<table border="1"><thead><tr><th>Catégorie</th><th></th><th>Garçons</th><th>Filles</th></tr></thead><tbody><tr><td>U18 et U16</td><td rowspan="3">18 trous stroke play</td><td>Blanc</td><td>Bleu</td></tr><tr><td>U14</td><td>Jaune</td><td>Rouge</td></tr><tr><td>U12</td><td>Gris</td><td>Violet</td></tr></tbody></table> <p>Les longueurs sont celles préconisées par la FFG pour les jeunes (voir vademecum). Si mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en stableford.</p>	Catégorie		Garçons	Filles	U18 et U16	18 trous stroke play	Blanc	Bleu	U14	Jaune	Rouge	U12	Gris	Violet
Catégorie		Garçons	Filles												
U18 et U16	18 trous stroke play	Blanc	Bleu												
U14		Jaune	Rouge												
U12		Gris	Violet												
Classement	Pour la journée il y aura un classement mixte individuel par catégorie en brut et en net.														
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent le mini tour														
Accompagnateurs	Les accompagnateurs, parents, grands-parents, entraîneurs, etc. sont les bienvenus mais ne devront pas donner de conseils et rester à distance.														



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR PITCH AND PUTT JEUNES

DIMANCHE 24 MARS 2019 au golf de LANCIEUX

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Garçons et filles des écoles de golf en U18, U16, U14, U12 et U10, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire médical validé et dont les index sont < 51.
Objectif	Faire jouer, évaluer le « petit jeu » et donner le goût à la compétition aux jeunes.
Organisation Formule de jeu	Stroke-play brut sur 2*9 trous. Ordre des départs: dans l'ordre croissant des index et par catégories Un champion départemental U10, U12, U14, U16 et U18 en Fille et Garçon. Pour le titre de champion départemental => en cas d'égalité : Play Off en trou par trou
Conditions particulières	Epreuve "non-fumeur" Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée. Cadets et accompagnateurs: Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Qualification Bretagne	Seront qualifiés pour la finale régionale « Pitch and putt U10 » du samedi 19 octobre au Golf de Rennes les 2 premiers U10 et les 2 premiers en U12 en filles et garçons.
Inscription	Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs Date limite d'inscription: le lundi 18 mars Droit d'engagement: gratuit.



REGLEMENT DES RENCONTRES DEPARTEMENTALES 2019 PITCH AND PUTT U10 – U12

Catégories d'âges concernées	Filles et Garçons nés en 2007 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif ou questionnaire médical validé.
Objectif	Donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs et détecter les potentiels
Dates et lieu	Dates : <ul style="list-style-type: none">• le samedi 18 mai aux Ajoncs d'Or• et le dimanche 6 octobre aux Sables d'Or.
Critères de participation	Age, drapeau bronze minimum
Organisation Formule de jeu	Parcours compacts en stroke-ford : 2 fois 4 trous aux Ajoncs, 9 trous aux Sables d'Or. Des ateliers : approches de green, sorties de bunker et putting. Score = nombre de coups pour le parcours - total des coups réussis des ateliers.
Classement et qualification finale régionale	Deux séries : U10 et U12.. Seront qualifiés pour la finale régionale « Pitch and putt U12 et U10 » du samedi 19 octobre au Golf de Rennes les 4 premiers U10 et les 4 premiers U12 en plus des qualifiés par le championnat départemental.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent l'épreuve
Cadets et accompagnateurs	Les cadets ne sont pas autorisés. Les parents, grands-parents, entraîneurs, etc. sont les bienvenus mais ne devront pas donner de conseils.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL JEUNES

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI 2019 au golf de SAINT SAMSON

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Garçons et filles nés en 2002 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire médical validé et dont les index sont : <ul style="list-style-type: none">• U18 Cadets : index < 25• U 16 Minimes: index < 25• U 14 Benjamins: index < 35• U 12: index < 45
Organisation Formule de jeu	Stroke-play brut sur 36 trous / 18 trous par jour. Catégories <ul style="list-style-type: none">• U18 Cadets garçons et filles nés en 2001-2002• U 16 Minimes garçons et filles nés en 2003-2004• U 14 Benjamins garçons et filles nés en 2005-2006• U 12 garçons et filles nés en 2007 et après Distances de jeu et repères de départs : Voir vade-mecum sportif fédéral <ul style="list-style-type: none">• U 16 Minimes garçons: repère blanc U 16 Minimes filles: repère bleu• U 14 Benjamins garçons: repère jaune U 14 Benjamins: repère rouge• U 12 garçons: repère gris U 12 filles: repère violet Ordre des départs: <ul style="list-style-type: none">• Le 1er jour dans l'ordre croissant des index et par catégories• Le 2ème jour dans l'ordre inverse des résultats du 1er jour et par catégories. Classement pour le titre de champion départemental: Addition des scores des 2 journées. En cas d'égalité : le classement sera établi en utilisant le départage « RMS », Exception pour la 1ère place : Play Off en trou par trou
Conditions particulières	Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3). Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée. Cadets et accompagnateurs: Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné. Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs. Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel

	<p>(contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles locales permanentes Fédérales.</p>
<p>Qualification Championnat de Bretagne</p>	<p>Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories. Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.)</p> <p>Le champion départemental dans les catégories U12, U14 et U16, en filles et en garçons, est qualifié pour le championnat de Bretagne.</p> <p>Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification.</p> <p>Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu en tenant compte du par de chaque terrain.</p> <p>Wilds-cards: à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...</p>
<p>Inscription</p>	<p>Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs</p> <p>Date limite d'inscription: 5 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve</p> <p>Droit d'engagement: gratuit.</p>